

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 38 (1893)
Heft: 3

Artikel: La tâche et l'état actuel de l'armée suisse
Autor: Schweizer, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La tâche et l'état actuel de l'armée suisse.

Travail présenté au rapport de division de la IV^e Division, 15 janvier 1893, par M. Alexandre Schweizer, Colonel Divisionnaire.

I

Nous vivons dans une époque dans laquelle l'organisation, l'armement, la tactique, sont soumis à bien des changements, à bien des améliorations, et dans laquelle il faut se montrer constamment à la hauteur des nouvelles exigences. En ces temps les opinions s'échangent avec vivacité, le pessimisme et l'optimisme se rencontrent et il faut, pour s'entendre et se comprendre, pour marcher unis, chercher d'après des *principes établis* à distinguer entre ce qui est *important* et ce qui ne l'est pas, entre ce qui est *nécessaire* et ce qui n'est que *désirable*.

Dans les cercles importants on peut remarquer bien des différences : cela prouve que non-seulement des questions difficiles ne sont pas encore suffisamment étudiées, mais aussi que dans bien des cas l'on ne s'est pas entendu suffisamment sur les principes [de fond avant de passer aux détails.

Les principes qui, dans notre pays sont à la base de tout, sont au nombre de trois : 1^o clarté et unité de vues sur la tâche de notre armée comparée aux armées voisines ; 2^o conviction que pour arriver à toute amélioration importante, il faut avoir avec soi la confiance et la volonté du peuple tout entier ; 3^o conviction qu'en tout il faut nous guider d'après nos moyens, autant que d'après nos circonstances particulières.

Nous n'avons jamais eu et nous ne devons jamais avoir d'opposition entre le peuple et l'armée, entre l'élément civil et l'élément militaire ; car notre armée, notre corps d'officiers, c'est tout simplement la partie la plus vigoureuse de notre nation. Il faut donc, et cela nous est facile, que nous marchions la main dans la main avec les autorités que nous nommons nous-mêmes, auxquelles nous pouvons bien sans doute donner des conseils, mais dont nous devons respecter les décisions.

II

La tâche de notre armée, comparée avec celle des armées voisines, est pour nous honorable et importante ; elle est cependant bien plus simple que la leur (au point de vue militaire s'entend).

Nous n'avons pas à envahir des pays ennemis ; nous n'avons pas à conquérir ; pas à nous annexer de territoires ; nous n'avons pas à assiéger des forteresses, nous n'avons pas à détruire entièrement des armées étrangères, ni à les faire prisonnières (sauf dans des cas d'internement), — nous avons simplement à maintenir notre neutralité à la force de nos armes, c'est-à-dire à combattre avec toute notre énergie tout envahisseur de notre territoire, à empêcher son entrée, à le chasser de notre pays, ou à tout le moins, à l'arrêter pendant quelque temps.

Nous avons maintenant autour de nous et sur nos quatre fronts de grandes puissances comme voisins ; leurs forces militaires se chiffrent en millions ; aussi ne pouvons-nous plus guère compter sur une offensive stratégique comme on le faisait il y a une cinquantaine d'années.

La neutralité suisse est reconnue par traité et garantie par les grandes puissances de l'Europe ; violer cette neutralité, c'est donc forfaire au droit des gens et commettre un acte coupable. Or, si l'on considère combien l'opinion publique a gagné en importance et combien les notions d'humanité, le niveau général de l'éducation ont progressé, il semble qu'une violation du droit des gens devient de moins en moins probable.

Mais il peut se produire certaines éventualités qui amènent une violation de notre neutralité : ainsi, sous la pression d'une situation militaire momentanée, un peuple peut trouver une excuse ou un prétexte et franchir nos frontières ; ainsi encore, au cours de leurs opérations, deux armées ennemis étant arrivées à notre frontière, il peut se faire que pour l'une ou pour l'autre, une marche offensive contre le flanc ennemi ou la réunion de deux corps d'armée séparés doive s'accomplir à travers notre pays. Sans doute, dans des cas comme ceux-ci, l'attaque de l'ennemi n'est pas dirigée contre nous ; c'est un autre que l'on vise par dessus nous. Si donc notre armée peut empêcher cette invasion de

notre sol, ou l'arrêter un temps suffisant pour qu'elle ne soit plus une surprise pour l'ennemi auquel elle était destinée, cela suffit pour que les nations voisines aient un intérêt direct à notre existence. N'oublions pas que notre petit Etat, tout aussi bien d'ailleurs que chaque individu, n'existe pas seulement pour lui-même, mais encore en raison de l'avantage que d'autres trouvent à son existence.

Un de nos premiers soins sera donc de ne pas nous laisser surprendre, ni repousser en désordre, ni enfermer ou détruire en peu de jours ; nous nous arrangerons à offrir une résistance honorable et dont la durée ne se bornera pas à des jours, mais atteindra des semaines : c'est là une de nos principales tâches. Une bonne armée, en effet, est organisée pour les éventualités possibles et qui la menacent et non pas pour des invraisemblances extrêmes dont quelques-unes seraient même en opposition complète avec la mission politique du pays : telle serait pour nous une immixtion dans les groupements des Etats européens, telle encore une guerre par alliance. Aucune de ces éventualités ne pourrait jamais nous être utile, car même en cas d'une guerre heureuse, il reste chez l'ennemi des pensées de revanche, d'où sortiraient de nouvelles guerres ; et puis, n'oublions pas les enseignements que nous donne la fable du pot de terre et du pot de fer !

Notre mission politique, c'est la liberté, la paix, le travail, la haute culture ; nous ne sommes pas un État militaire. Nous pouvons sans doute apprendre beaucoup des armées étrangères ; gardons-nous de les copier ! Il en est de la tâche de notre armée comme de celle de notre pays : chacun d'eux a une mission spéciale. Puisque notre premier devoir c'est d'offrir une résistance énergique et de quelque durée, de protéger le pays et de gagner du temps, il faut que notre armée soit organisée de façon à être aussi mobile que possible. Il faut qu'elle ait aussi des proportions qui nous permettent de la conduire et de la manier avec nos propres forces et avec nos moyens, de la nourrir, de la payer, de l'entretenir avec nos propres ressources.

Si l'on prend en considération que notre pays est un pays plutôt pauvre et qui ne peut pas même suffire à nos besoins en grains ; qu'ensuite la configuration du sol, ainsi que les forces vives du pays, ne sont pas favorables à l'em-

ploi de grandes masses de troupes, et qu'enfin le coût d'une armée de 100,000 hommes en campagne revient par jour à tout près d'un million, on concluera aisément que notre armée active ne doit guère dépasser ce chiffre.

Il est donc de toute importance que notre Elite soit maintenue au grand complet et qu'elle ait un remplacement parfaitement organisé ; n'employons la Landwehr ou le Landsturm que momentanément pour renforcer l'Elite, ou bien dans des combats locaux, ou encore pour le service de troupes auxiliaires. Une armée de campagne de 100,000 hommes dans un terrain comme le nôtre n'est pas une quantité négligeable, à condition qu'elle soit à la hauteur de sa tâche et conduite par des chefs habiles : dans ces conditions, même des adversaires en forces supérieures auront à compter avec elle. Un pays de petites dimensions ne permet pas de stratégie bien compliquée. C'est le système des opérations sur la ligne intérieure qu'il faudra presque toujours adopter en s'efforçant d'obtenir des succès partiels, en résistant énergiquement sur tous les points, sur toutes les lignes un peu fortes par elles-mêmes, en évitant toute grande action décisive qui jouerait notre va-tout sur une seule carte : c'est en somme l'emploi du système qui consiste à lasser l'ennemi et à le harceler sans cesse.

Il est de toute importance pour nous que notre mobilisation soit prompte et bien assurée et que la concentration stratégique de toute notre armée se fasse rapidement et sûrement, en évitant d'affaiblir nos forces par des détachements nombreux. Le service de mobilisation ne doit donc pas seulement être tenu à jour, il faut en faire l'essai pratique à chaque rassemblement de troupes.

Il faut s'occuper avec le même soin de couvrir la concentration stratégique de l'armée tout en évitant l'éparpillement des forces et l'organisation de cordons de surveillance. Ce système de cordons est dès longtemps condamné : qui veut tout couvrir ne couvre rien.

Notre organisation territoriale et notre service des étapes doivent enfin être extrêmement simples et très élastiques, car, un petit pays, en cas de guerre, ne possède que bien peu de zones qui restent encore libres de mouvements militaires et il est probable qu'une guerre en Suisse n'aurait pas une longue durée,

III

Nous sommes un petit pays, un pays pacifique et non point un Etat militaire; c'est au peuple et à ses représentants à fixer les limites dans lesquelles doit se mouvoir l'armée. En effet, la tâche *militaire* de notre pays n'est pas la première, ni la plus élevée de toutes et l'armée doit chez nous se conformer aux principes qui dirigent l'Etat en général, et en particulier à ceux d'une bonne administration financière. De bonnes finances, un bon crédit sont encore l'élément le plus important pour la conduite de la guerre. Le peuple qui perd son crédit pendant les temps de paix, ne peut plus y compter pour le cas de guerre, alors qu'il en aurait le plus besoin.

C'est donc une condition essentielle que de se laisser guider dans l'organisation militaire, comme pour le reste, par les ressources du pays. Notre peuple et nos autorités ont toujours fait preuve d'un profond esprit de sacrifice, lorsqu'il s'est agi de dépenses *vraiment nécessaires* en vue d'améliorer notre état militaire. Il est clair que lorsque les demandes de dépenses ne sont pas suffisamment motivées, ou que les opinions varient dans les cercles militaires eux-mêmes, et que l'on en arrive un peu à confondre ce qui est seulement désirable avec ce qui serait absolument nécessaire, les conditions changent du tout au tout. D'ailleurs le soldat doit, aussi bien que les autres catégories de citoyens, apprendre les leçons du renoncement et du sacrifice. Voilà longtemps déjà que les pays étrangers ont contemplé avec admiration les charges militaires que supporte notre pays : autant les charges normales et régulières de chaque individu que celles que, comme peuple, nous nous sommes imposées. Il n'est pas possible, il n'est pas même désirable d'augmenter encore ces charges, comme d'aucuns voudraient le faire, ni d'augmenter la durée de service des différentes classes, ni de prolonger les écoles ou les cours de répétition ; ce ne serait, après tout, que copier ce qui se fait à l'étranger, et par conséquent mettre notre organisation militaire au niveau de celle des armées étrangères.

Que notre armée, et tout particulièrement nos cadres travaillent avec un véritable esprit militaire, que nos exercices soient organisés d'une façon plus pratique, plus con-

forme à la réalité, plus simple, qu'ils offrent plus d'unité ; que les commandements soient remis en mains d'hommes dignes de les exercer et nous n'aurons guère besoin d'augmentations budgétaires. Toutes les améliorations auxquelles nous pourrons arriver dans notre organisation militaire n'auront de sanction et de suites heureuses que si le peuple y consent. Tout ce que l'on gagnera de ce côté-là, en dépit de l'opposition d'une partie importante du pays, n'aura pas de valeur, surtout en cas de guerre, c'est-à-dire au moment où l'on a besoin de l'enthousiasme et de l'esprit de sacrifice du peuple tout entier.

Considérons les dépenses extraordinaires et les sacrifices qui viennent d'être faits pour les fortifications du pays, ainsi que pour le nouvel armement. Là on peut se dire en toute sécurité : ce qui a été fait a été bien fait. La fortification du Saint-Gothard n'a pas (comme le croient ceux qui ne connaissent pas les choses à fond) son utilité seulement dans certains cas donnés : elle doit nous servir dans tous les cas de guerre, sur toutes nos lignes d'opération. Elle sera ou bien un appui pour nos flancs ou bien comme soutien pour nos derrières : voyez le rôle du Gothard dans les événements de 1799 ? Mais on n'ira guère plus loin dans la construction de fortifications *permanentes* : ce serait vouloir transformer ce pays en un vaste camp retranché, ce qui serait bien inutile puisque notre fortification doit avant tout servir à assurer à l'armée une liberté d'action suffisante. Saint-Maurice et le Luziensteig auront le caractère de forts d'arrêt et non pas le caractère que portent les ouvrages du Gothard ; la fortification de ces deux points n'exigera donc pas autant de dépenses que celle du Saint-Gothard. Il y a d'autres points encore qui demanderaient à être fortifiés ; on en fait une étude soignée en temps de paix, et en cas de guerre on y établira de suite des fortifications dans le style *provisoire*.

Dans les questions d'armement, nous avons toujours été complètement à jour et nous ne sommes en ce moment en arrière d'aucun pays. C'est dans de grands sacrifices comme ceux que nous avons faits pour tous ces points que l'étranger voit combien nous prenons au sérieux les devoirs que nous impose une neutralité armée. La récompense de ces sacrifices se trouve dans le fait qu'ils diminuent sérieu-

sement les chances d'une violation de notre neutralité, les tentatives d'invasion, les pensées de déclaration de guerre.

IV

Considérons maintenant l'état actuel de notre armée quant à son organisation et à son instruction. Les progrès accomplis dans l'armement nécessitent certains changements qui nous ont occasionné, comme aux autres armées, de nouveaux travaux et de nouveaux soucis. Une réorganisation partielle est devenue nécessaire ; elle l'était déjà lors de la création des corps d'armée ; cette réorganisation est d'autant plus difficile que bien des points n'en peuvent être fixés qu'au moment même de la guerre. Gardons-nous de faire plus de changements qu'il n'est strictement nécessaire ; restons dans la vraie situation du pays, développons autant que le comportent nos moyens. Tout changement dans les habitudes prises se fait sentir bien plus dans une armée de milices que dans une armée permanente. Et plus le problème est difficile, moins il faut se hâter pour sa solution. Nous avons à éviter que les différentes armes ne travaillent isolément et à chercher partout l'entente entre elles. Reconnaître qu'il y a des fautes dans notre organisation, c'est prouver que nous avons fait des progrès. Dans tous les cas, le premier point que nous avons à prendre en considération, c'est la mobilité de notre armée ; pour cela, avisons à la fournir d'un équipement aussi pratique que possible. Ce qui presse moins, c'est l'augmentation des effectifs des diverses unités ; ce n'est pas de là que nous viendra plus tard la supériorité, puisque nous aurons dans tous les cas à lutter contre un adversaire plus nombreux que nous.

On oublie trop facilement que toute augmentation dans l'effectif des unités entraîne avec elle une augmentation du train de ligne, une augmentation du train d'armée, une augmentation de chevaux et d'équipements et que ce que l'on gagne au point de vue opératif, on le perd au point de vue administratif. Augmenter nos bataillons et en porter l'effectif beaucoup au-delà de 800 hommes, paraît à peine nécessaire ; cette augmentation expose par contre aux dangers d'un remplacement insuffisant. Monter nos capitaines d'infanterie est un changement qui ne nous convient abso-

lument pas, soit à cause de notre terrain, soit à cause de la quantité des chevaux nécessaires. Nous avons de l'artillerie de campagne en quantité suffisante pour nos circonstances ainsi que pour la configuration de notre terrain. Si l'on tient absolument à augmenter l'artillerie de corps, on peut utiliser directement et sans beaucoup de peine, le matériel qui se trouve déjà au parc de division.

On ne peut trancher la question de l'augmentation et du changement de l'artillerie de montagne, que lorsqu'on saura nettement si, avec les moyens actuels, on ne peut pas utiliser, même en montagne, des pièces d'artillerie plus lourdes.

C'est la cavalerie bien plus que l'infanterie et l'artillerie qui a des droits à une augmentation ; on reconnaît de jour en jour davantage que la cavalerie de corps ne peut absolument pas remplacer la cavalerie divisionnaire. Le rapport qui existe entre ces deux cavaleries se trouve exprimé clairement et simplement en quelques lignes du service en campagne de l'armée allemande. Il vaudrait donc la peine de savoir si, au lieu de pousser la compagnie de guides à l'effectif de 100 hommes, il ne serait pas plus simple de former le régiment de cavalerie à 4 escadrons, dont on laisserait un ou deux à la division. On supprimerait les guides, et cela d'autant plus facilement qu'une partie de leur service peut être faite par les vélocipédistes. Il faudrait alors, afin d'obtenir des effectifs un peu réguliers, en arriver à un recrutement fédéral de la cavalerie.

Les services auxiliaires, le génie, le service sanitaire, le service d'administration, n'offrent aucune complication dans leur organisation et peuvent facilement se plier aux exigences de la formation en corps et en armée. Nos divisions ont besoin d'une organisation solide et indépendante, car nous aurons souvent à combattre comme divisions. Quant aux corps d'armée, ils peuvent être constitués d'une façon plus élastique, puisqu'ils visent surtout des données stratégiques, tandis que la véritable unité de combat reste, comme auparavant, la division.

V

L'instruction a fait, depuis 1875, de grands progrès dans toutes les branches ; mais, à cause même de ces progrès,

un œil exercé remarque bien vite les fautes et les erreurs auxquelles il faut sérieusement remédier. Insistons encore sur la nécessité de donner une instruction simple, pratique, réellement utile pour le service en campagne, sur la diminution de tout ce qui n'est que pure théorie, sur l'utilité qu'il y aurait à charger la troupe et les sous-officiers d'étudier toutes ces questions théoriques à la maison, à l'aide de quelque manuel bien conçu. Pour l'infanterie, il y a peut-être peu à changer. Tout au plus pourrait-on traiter d'une façon plus concise encore telle ou telle branche du service. C'est ainsi que dans les cours supérieurs pour les officiers, bien que l'on ne mette pas entièrement de côté certaines théories absolument nécessaires, on en arrive toujours plus à mettre l'accent surtout sur les exercices pratiques; et cela doit être ainsi plus on avance en grade et en âge. Avec un personnel d'instruction réduit, ces questions sont simplifiées, parce que chaque officier peut beaucoup plus souvent être appelé à des exercices et à des cours spéciaux. C'est le cas pour la cavalerie où, d'ailleurs, il y a moins de théorie que dans les autres armes. L'instruction de l'artillerie est bien plus difficile; il faut y compter avec des facteurs plus compliqués et cependant on pourrait encore diminuer ce qui dans l'instruction est purement technique (quelque excellente que soit cette instruction à l'heure qu'il est) et augmenter l'instruction des questions tactiques, si l'on se rappelle surtout que l'on a affaire avec un matériel de choix, soit comme officiers soit comme troupe. C'est là d'ailleurs depuis longtemps le désir des officiers d'artillerie eux-mêmes.

C'est bien l'instruction de l'infanterie qui est la plus difficile de toutes, non seulement parce que c'est la grande masse de l'armée, mais aussi parce que le nouvel armement exige de la part de la troupe comme de la part des cadres bien des connaissances nouvelles. Le nouveau règlement dans sa simplicité, autant que les opinions qui ont cours sur le combat, nous donnent toutes garanties que, dans l'infanterie, on fera des progrès dans le sens indiqué plus haut. Dans les autres branches, l'instruction est facilitée parce que l'instruction technique que reçoivent les hommes dans la vie privée leur est utile pour la vie militaire. C'est le cas pour le service sanitaire, le service vétérinaire.

rinaire, le génie, le service d'administration.; dans ce dernier, il faut surtout envoyer des commerçants. Dans ces circonstances, ces branches doivent travailler encore à développer le côté militaire de leurs services.

D'ailleurs, nos derniers rassemblements de division, malgré toutes les déficiences que tous nous connaissons, nous prouvent bien que dans son ensemble l'instruction est en bonne voie, surtout si l'on tient compte du temps, des forces et des moyens dont on dispose. On a vu, dans des conditions véritablement difficiles, la troupe aussi bien que ses chefs, montrer qu'ils étaient capables de produire quelque chose de vraiment utile. Travaillons avec un peu plus d'unité, et il ne sera pas nécessaire de prolonger la durée des écoles ni celle des cours de répétition : ce changement serait difficile, tant à cause du côté financier de la question, qu'à cause des exigences de la vie civile. Et ce n'est pas d'aujourd'hui que, dans tous les domaines, on se trouve aux prises avec la concurrence qui est faite chez nous, même par des individus exemptés de toute obligation militaire ? D'ailleurs, on utilise d'une façon si intensive toutes les forces physiques et intellectuelles de nos hommes pendant les cours de répétition, que cela se remarque évidemment dans les derniers jours et qu'il serait difficile de prolonger une tension aussi forte. Ce point doit sérieusement donner à penser aux officiers chargés de la direction des manœuvres ; il est nécessaire de chercher à moins fatiguer les troupes. A cet égard, il serait peut-être plus simple d'introduire de petits cours tactiques, aussi bien que de commander un plus grand nombre d'officiers aux écoles centrales ; avec l'importance actuelle qu'ont les cadres, cette amélioration de leur instruction aurait ses effets sur toute la troupe. Ce que l'on dépenserait de plus pour tout cela pourrait être économisé dans les grands rassemblements de troupes où l'on arriverait facilement aux mêmes résultats avec moins d'hommes et avec beaucoup moins de matériel. C'est dans des manœuvres de détachements combinés que la troupe et les officiers subalternes peuvent le plus apprendre. Les grandes manœuvres sont moins instructives, bien qu'elles soient nécessaires pour le commandement supérieur. Sur ce point, nous pouvons passablement apprendre de l'étranger.

VI

Un mot sur les *instructeurs*. Sans doute, même dans ce domaine, il n'y a pas de règle sans exception, mais on peut dire : notre corps d'instructeurs est bon, consciencieux, et il se consacre à une tâche difficile et ingrate avec un esprit de sacrifice et de persévérance qui mérite notre reconnaissance. Ce n'est pas chez nous que se produiront des cas de brutalité ; si jamais quelque chose de ce genre venait au jour, le plus simple est de casser aux gages le coupable, ce qu'il faut faire aussi dans les cas d'indiscipline. Il faut d'ailleurs prendre garde de rien exagérer et ne pas pousser des cris d'aigle toutes les fois qu'un bon instructeur, arrivé au bout de sa patience, emploie un terme qui n'est pas absolument parlementaire. Nos gens ne craignent pas un langage un peu rond, comme ils l'emploient eux-mêmes, surtout si l'on sait y mettre la pointe de malice nécessaire ; ce n'est pas là ce qui fait du mal à notre corps d'instructeurs ; ce serait plutôt les lâches accusations portées contre d'excellents instructeurs, par un vil anonyme quelconque dans de petits journaux qui ne craignent pas d'admettre ce genre de prose.

Il est important d'examiner à fond les titres des officiers qui veulent se vouer au service d'instruction, et de les prendre à l'essai avant de les nommer définitivement ; on se gardera d'aucune précipitation, surtout dans le choix des instructeurs de 1^{re} classe. Bien des individus excellents au 2^e rang, ne valent rien au 1^{er}, car il y faut, outre les connaissances et l'esprit pratique, une éducation et une instruction supérieures et beaucoup de tact.

VII

La question de la *discipline* a dernièrement, grâce à quelques fâcheux incidents, donné sérieusement à réfléchir ; c'est à bon droit que l'on s'en préoccupe, car la discipline est la base de toute organisation militaire, aussi bien que de toute organisation civile. Mais ni la forme républicaine, ni l'organisation d'une armée de milices ne s'inquiéter moins de questions de favoritisme, de cantons, de partis, de politique. Ces questions personnelles ont une grande importance ; elles sont traitées maintenant avec plus de sérieux qu'autrefois, mais on peut faire mieux

encore. Dans la nomination des officiers, il faudra tenir un meilleur compte de l'opinion des supérieurs directs, et des professeurs qui connaissent sans doute ceux qu'ils ont eu sous leurs ordres, tandis que l'on donne souvent trop de poids à des remarques de supérieurs trop élevés en grade pour bien se rendre compte de la valeur d'un candidat. Parfois un officier est mieux en place à tel endroit que tel autre. Des questions personnelles importantes sont souvent tranchées par quelques personnes seulement; elles prennent sur elles une trop grande responsabilité et une autorité qui ne convient pas dans une république. Il est dans l'intérêt de l'armée tout entière et de la discipline que ces questions soient tranchées avec plus d'ensemble par les officiers de troupes d'accord avec les instructeurs supérieurs et les différents organes du service.

VIII

En somme, nous avons à progresser d'une façon constante et régulière, dans tous les domaines de l'organisation, de l'instruction et de la discipline, tout en restant dans les limites de notre tâche, de nos moyens, de nos conditions. Un arrêt dans cette marche progressive équivaudrait à un recul. Il ne peut y avoir là de question de pessimisme ou d'optimisme. On a déploré depuis longtemps dans notre armée le fait que chacun travaillât trop isolément et sans considérer la manière dont se fait l'engrenage des divers rouages de toute une armée. Chacun de ces rouages travaille avec beaucoup de zèle, mais ne s'inquiète pas assez des progrès que peuvent accomplir d'autres rouages ou de la manière dont les différents morceaux s'ajustent dans le tout. Pour remédier en quelque sorte à cet inconvénient, on a créé dernièrement la Commission de Défense du pays, organe important qui doit veiller à empêcher cet éparpillement et placer les intérêts de chacune des armes à la place qui leur revient dans le tout. Mais cette Commission est un rouage encore neuf, il faut un certain temps jusqu'à ce qu'il ait bien trouvé sa place. Pour lui donner l'influence voulue, il faut que chacun travaille à faciliter la grande tâche de ce contrôle supérieur.

Le travail qui est devant nous est immense. Que chacun y mette la main en cherchant l'appui du voisin, car plus le

problème est difficile à résoudre, plus il faut marcher avec prudence, plus il faut s'entendre les uns avec les autres dans les grandes lignes avant de prendre des décisions ; on risquerait sans cela de perdre de vue le point de départ et de faire ainsi des changements involontaires. Ce ne sont pas les forces qui manquent dans notre pays ; sachons les utiliser, et plus nous manquons d'expérience militaire et de routine, plus il faut travailler avec ensemble, mettre de côté les questions de personnes, placer l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers, avoir confiance les uns dans les autres : voilà un moyen d'arriver à quelque chose de bon, et dans ces conditions, nous pouvons envisager l'avenir avec tranquillité.

Les pensées qui précédent sont destinées à amener le lecteur à réfléchir aux sujets qui n'ont été qu'effleurés ; elles sont exprimées en toute simplicité, mais avec conscience. Que chacun les lise avec le sérieux qu'elles méritent et utilise ce qu'il y trouvera de bon.

(Traduit par C. F.).



Rétablissement, dans l'armée française, de la tunique et des épaulettes pour les officiers et les adjudants d'infanterie

Exposé des motifs.

La tenue des officiers et des adjudants d'infanterie comporte actuellement le dolman et la vareuse.

L'usage de deux vêtements différents est onéreux et occasionne un manque d'uniformité pour la tenue dans les prises d'armes.

Le dolman est lourd et encombrant. Les brandebourgs dont il est surchargé sont difficiles à entretenir et rendent malaisé son placement dans la cantine à bagages.

La vareuse est un effet commode, mais d'un aspect négligé et peu militaire. Elle ne peut être portée dans la grande tenue.

En conséquence, après avoir pris l'avis du comité technique de l'infanterie, et à la suite des rapports qui m'ont été adressés à ce sujet par MM. les inspecteurs généraux d'infanterie, j'ai décidé le remplacement de ces deux effets par un seul vêtement, la tunique ample, qui offre les avantages de la vareuse et permet de rehausser la grande tenue par le port de l'épaulette, qui a été de tout temps l'insigne préféré de l'armée française.

En outre, l'adoption d'un modèle unique de vêtement permettra